



AVIS PUBLIC

La Ville de Pont-Rouge projette d'adjuger un contrat se rapportant à des services professionnels d'ingénierie pour l'exécution de diverses recommandations concernant l'eau potable, par conséquent la Ville lance l'appel d'offres *Services professionnels pour l'exécution de diverses recommandations concernant l'eau potable – VPR-2021-05*. Le soumissionnaire qui se verra adjuger le contrat devra l'exécuter selon les Documents d'appel d'offres produits par la Ville.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date limite de réception des soumissions : **le 21 décembre 2021 à 10h30**

Lieu du dépôt des soumissions : Hôtel de Ville de Pont-Rouge
189, rue Dupont
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 23^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN 2021

Esther Godin, greffière
Ville de Pont-Rouge